

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Recrutement d'un bureau pour le contrôle et la supervision des travaux du Projet d'Extension de la Centrale de Komsilga avec une tranche additionnelle de 50 MW fonctionnant au fuel lourd, assortie d'un système d'évacuation de l'énergie et d'infrastructures connexes, par la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) à Ouagadougou au Burkina Faso

PROJET D'EXTENSION DE LA CENTRALE DE KOMSILGA

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

Source de financement : Contrat de Prêt de la BOAD n° 2024065/PR BF 2024 51 00 du 20 décembre 2024

AMI N°001/2025/DP/PECK DU 12 SEPTEMBRE 2025

Procédure restreinte internationale

DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Prix unitaires

2. Description du marché

La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) des fonds pour le financement du *Projet d'extension de la centrale de Komsilga avec une tranche additionnelle de 50 MW fonctionnant au fuel lourd, assortie d'un système d'évacuation de l'énergie et d'infrastructures connexes*, située dans la banlieue sud de Ouagadougou. L'énergie produite sera directement injectée sur le réseau électrique national interconnecté de la SONABEL via l'extension du poste 15/90 kV de Komsilga située également sur le même site.

De façon spécifique, il s'agira de réaliser les prestations de contrôle et de supervision des travaux qui comprennent : (i) le suivi technique, administratif, financier et environnemental de l'exécution des travaux pour une durée globale de vingt (20) mois y compris la période de garantie sur les installations électriques ; (ii) la vérification des notes de calcul et les plans de Génie Civil des travaux et équipements ; (iii) les réceptions en usine et sur site des équipements, la validation des essais pour les mises en service et les réceptions provisoire et définitive des travaux et (iv) le contrôle de la qualité des travaux et des quantités mises en œuvre conformément au Cahier de Prescriptions Techniques Particulières.

Les Termes de référence (TdR) de la mission seront communiqués à la demande, à tout candidat.

3. Nombre et intitulé des lots

Le marché est en un lot unique (01 lot)

4. Budget maximal

Le budget maximal alloué au présent marché est de : six cent millions (600 000 000) francs CFA HT-HD.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*, disponible à l'adresse <https://www.boad.org/fr/opportunites/documentation-passation-de-marches/>. La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*, disponible à l'adresse <https://www.boad.org/fr/opportunites/documentation-passation-de-marches/>.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée dans le cadre de ce marché.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

La date de commencement prévue est fixée au 1^{er} décembre 2025

10. Durée de mise en œuvre du marché

La période d'exécution du marché sera de vingt (20) mois à partir de la date de commencement de la prestation.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire.

Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

- Personnes morales :

- a. Le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires **moyen** annuel d'au moins **trois cent soixante millions (360 000 000) francs CFA** au cours des *trois (03) exercices (2022 à 2024)*.
- b. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont globalement, excédentaires.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

Personnes morales :

- a. Avoir un agrément ou fournir une attestation d'inscription au registre du commerce mentionnant l'exercice d'activités d'ingénierie et de conseils dans le domaine de l'énergie électrique ou thermique diesel ou tout document équivalent ;
- b. Au moins 20% de l'ensemble des effectifs du soumissionnaire travaillant en 2024 dans des domaines en rapport avec le présent marché sont permanents. Joindre les copies d'identités légalisées ainsi que les certificats de déclaration de ce personnel à la Caisse de Sécurité Sociale ou tout document officiel pouvant attester l'effectivité d'embauche de ce personnel;
- c. Avoir au moins trois (03) experts permanents au sein de l'équipe du Consultant dont un (01) ingénieur mécanicien ou électromécanicien Bac+5 ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience professionnelle, avec une connaissance avérée en thermique diesel, un (01) ingénieur électricien ou électromécanicien Bac+5 ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience professionnelle, avec une connaissance avérée en thermique diesel et un (01) ingénieur génie civil Bac+5 au moins ou équivalent, ayant au moins dix (10) années d'expérience professionnelle. Joindre les copies d'identités légalisées ainsi que les certificats de déclaration de ce personnel à la Caisse de Sécurité Sociale ou tout document officiel pouvant attester de l'embauche de ce personnel.

3) Capacité technique du soumissionnaire

Personnes morales :

- a. Avoir exécuté avec satisfaction, au cours des cinq dernières années (2020-2024) au moins un (01) marché de contrôle et de supervision des travaux de construction de centrale thermique diesel raccordée au réseau électrique avec une capacité installée d'au moins 50 MW, avec un montant minimum de 600 000 000 FCFA. Le soumissionnaire devra justifier ledit marché/contrat en joignant la page de garde et de signature du marché/contrat et le certificat de bonne fin d'exécution délivré par le maître d'ouvrage.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 3 et 6 candidats.

Si plus de six candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les six meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

- le plus grand nombre de missions de contrôle et de supervision de travaux de centrales thermiques diesel (priorité aux centrales de capacité de plus de 50 MW) ;
- le plus grand nombre d'année d'expérience dans le domaine de l'énergie thermique diesel (uniquement en cas d'ex éco pour départager les six retenus).

12. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, sélection basée sur la qualité et le coût.

SOUSSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt : le **mercredi 26 novembre 2025 à 09 heures 00 minute GMT**.

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du *Formulaire de soumission* standard, disponible auprès de l'Autorité contractante à l'adresse indiquée au point 15 du présent avis et dont le modèle et les dispositions doivent être strictement respectés. Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre ne sera pris en considération, excepté les preuves demandées dans le *Formulaire de soumission*.

15. Modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h GMT auprès de l'Autorité contractante, par mail à l'adresse secretariat.dg@sonabel.bf et en copie :

- abzela.sanfo@sonabel.bf ;
- emmanuel.dentounda@sonabel.bf ;
- benjamin.gouba@sonabel.bf.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers physiques, en quatre (04) exemplaires (un original et 03 copies) en français, ainsi qu'une version électronique sous clé USB en précisant l'objet « **Réponse à l'avis à manifestations d'intérêt N°001/2025/DP/PECK – Contrôle et supervision des travaux du Projet d'extension de la centrale de Komsilga avec une tranche additionnelle de 50 MW fonctionnant au fuel lourd, assortie d'un système d'évacuation de l'énergie et d'infrastructures connexes au Burkina Faso** » au plus tard le **mercredi 26 novembre 2025 à 09 heures 00 minute GMT** à l'adresse ci-dessous :

Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)
39, Avenue Manne KAKA, zone du Bois
01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Secrétariat de la Direction des Projets, au Rez de chaussée
Téléphone : +226 25 30 61 00 / 25 36 82 24

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 26 novembre 2025 à 09 heures 15 minutes GMT** à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

NB : L'envoi par voie de courrier électronique n'est pas autorisé.

16. Débriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa manifestation d'intérêt (et plus tard sa proposition) n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la manifestation d'intérêt (ou de l'offre). Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque Ouest Africaine de Développement, disponible à l'adresse <https://www.boad.org/fr/opportunités/documentation-passation-de-marchés/>.

Le Directeur Général

Souleymane OUEDRAOGO